

## SUPER LIMASTOP (techno+)

p

**- 1 – IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE**

*Nom commercial :* SUPER LIMASTOP (techno+) 246020  
*Substance active :* Métaldéhyde 3275972460207

*Usage envisagé :* Utilisé contre les mollusques, limaces, escargots.

*Apparence :* Granulés de coloration bleue.

*Identification de la société :* NEODIS

*Adresse :* 10, rue Clément Ader – 78512 RAMBOUILLET – France

Tél. : 01 34 94 19 22 Fax : 01 30 59 86 32 Mail : [adv@neodis.biz](mailto:adv@neodis.biz)

*Numéro d'urgence (24 h) :* 01 45 42 59 59 (ORFILA)

*Numéro de fax :* 01 30 59 85 37

*E-mail :*

**-2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

Même si le produit n'est pas classé selon la directive 99/45/CE, la matière active qu'il contient est nocive en cas d'ingestion.

**- 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Appât sous forme de granulés de coloration bleue contenant 5% de Métaldéhyde (numéro CAS : 108-62-3 ; numéro Einecs : 203-600-2), seul composant nocif de la préparation.

**- 4 – PREMIERS SECOURS****CONSIGNES GENERALES :**

- Eloigner la personne contaminée de la zone de travail. L'emmener dans un endroit bien aéré et le protéger de l'hypothermie.
- **Ne rien administrer par voie orale et ne jamais faire vomir une personne somnolente, comateuse ou convulsive.** Contacter le centre anti-poison ou un médecin. Consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**SYMPTÔMES CLINIQUES D'INTOXICATION :**

- Troubles nerveux et digestifs.

**CONTACT AVEC LES YEUX :**

- Garder l'oeil ouvert et rincer doucement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Oter les lentilles de contact si vous en portez après les 5 premières minutes de rinçage, puis continuer à rincer l'oeil.
- Mettre en observation pour les symptômes décrits ci-dessus.

**INHALATION:**

- Non applicable dans les conditions normales d'utilisation.

**CONTACT AVEC LA PEAU:**

- Ôter les vêtements contaminés. Laver avant réutilisation.
- Rincer immédiatement la peau avec du savon et de l'eau.
- Surveiller pour les symptômes décrits ci-dessus.

## - 4 – PREMIERS SECOURS (suite)

### **INGESTION :**

- Laver la bouche à l'eau claire.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage/l'étiquette/la fiche de données de sécurité.
- Ne pas faire vomir sauf avis contraire du centre anti-poison ou du docteur.
- Ne rien administrer oralement chez une personne inconsciente.

### **AVIS MEDICAL :**

- Aucun antidote connu, faire un traitement symptomatique (lavage gastrique, administration de charbon actif et de laxatif).

## - 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Il n'y a pas de dangers particuliers relatifs au feu. La substance n'est pas hautement inflammable ni auto-inflammable, n'est ni oxydante ni explosive et ne dégage pas d'excès de volume de gaz en chauffant.

**MOYENS D'EXTINCTION** : utiliser de la mousse, de la poudre chimique, dioxyde de carbone, ou de l'eau en pulvérisation. La mousse et la poudre chimique en tant que moyen d'extinction de feu sont préférables pour éviter la déperdition d'eau excessive.

**DANGERS D'EXPOSITION SPECIFIQUE** : la préparation ne propage pas la combustion. Des dégagements habituels de combustion organique seront produits en cas de pyrolyse ou combustion.

**EQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LA LUTTE** : un équipement normal de lutte contre l'incendie.

## - 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**PRECAUTIONS PERSONNELLES** : Les intervenants doivent prendre les précautions nécessaires à la manipulation et au stockage et au contrôle de l'exposition présentes dans cette fiche.

**PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES** : récupérer le maximum de produit, le mettre dans un récipient (fût), l'étiqueter et le faire détruire par un destructeur agréé.

**NETTOYAGE** : Recueillir l'appât avec des moyens mécaniques (pelle, balai par exemple) en respectant les consignes d'utilisations ci-dessous indiquées. Ramasser le produit par balayage ou aspiration. Disposer dans un récipient étiquette (fût) et faire incinérer selon la législation en vigueur ou le recycler. Après ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau. Eviter la dispersion d'eau de nettoyage vers les égouts ou les cours d'eau.

## - 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

**MANIPULATION** : Pas de contrôle particulier requis.

**STOCKAGE** : stocker en sécurité. Garder la préparation éloignée de la nourriture et hors de la portée des enfants. Conserver dans l'emballage original.

**Rubrique ICPE** : Non classé

**USAGES SPECIFIQUES** : En tant qu'appât molluscicide.

## - 8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**CONTROLE D'EXPOSITION PROFESSIONNEL** : même si ce produit n'est pas classé, la matière active qu'il contient est nocive en cas d'ingestion.

**PROTECTION RESPIRATOIRE** : la préparation est un granulé et ne présente pas de risque d'inhalation dans les conditions normales d'utilisation. Etant donné la petite taille des granules, il est conseillé de garder ce produit hors de la portée des enfants.

**PROTECTION DES MAINS** : il est recommandé aux intervenants de porter des gants en latex ou des gants jetables adaptés aux dangers biologiques. Prendre les précautions nécessaires lors du retrait et de l'élimination des gants. Laver les mains immédiatement après toute manipulation.

**PROTECTION DES YEUX** : le produit est un granulé non poussiéreux et non irritant et n'engendre pas de risque d'éclaboussure ou d'impact. Une protection des yeux n'est pas nécessaire si le produit est correctement utilisé.

**PROTECTION DE LA PEAU** : c'est un granulé non poussiéreux, non irritant et non sensibilisant. Un vêtement de protection spécifique ou autre équipement de protection personnelle n'est pas requis si le produit est correctement utilisé.

## - 9 – PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

**ASPECT** : granules colorés en bleu.

**ODEUR** : répulsif olfactif.

**POINT ECLAIR** : non applicable aux préparations solides.

**FLAMMABILITE** : non inflammable.

**RESISTANCE A L'HUMIDITE** : ce produit est résistant à la pluie.

**EXPLOSIVITE** : non explosive dans les conditions normales d'utilisation.

**SOLUBILITE DANS L'EAU** : non miscible.

## - 10 – STABILITE ET REACTIVITE

**STABILITE** : la préparation est stable dans les conditions normales de conservation.

**CONDITION A EVITER** : la préparation n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulations.

**MATERIEL A EVITER** : la préparation n'a pas de réactions violentes connues en contact avec d'autres substances.

**PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX** : la préparation n'entraîne pas la formation connue de substance de décomposition dangereuse dans les conditions normales de stockage. Des dégagements normaux de combustion organique normale seront produits en cas de pyrolyse ou combustion.

**- 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****TOXICITE AIGÛE :**

DL<sub>50</sub> voie oral chez le rat : > 2000 mg/kg de rat : non classé.  
DL<sub>50</sub>-voie dermale chez le rat : > 2000 mg/kg de rat : non classé.  
CL<sub>50</sub> par inhalation chez le rat : non applicable.  
Irritation des yeux chez le lapin : non irritant : non classé.  
Irritation de la peau chez le lapin : non irritant : non classé.  
Sensibilisation cutanée chez le cobaye : non sensibilisant : non classé.

**- 12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES****ECOTOXICITE :**

Informations écologiques sur la préparation

**TOXICITE SUR L'OISEAU**

DL<sub>50</sub> oral Aiguë – 1582.90 mg/kg de poids (*Coturnix Coturnix*),

**TOXICITE SUR LES INSECTES**

DL<sub>50</sub> oral Aiguë : > 100 µg/abeille

Informations écologiques sur la matière active Métaldéhyde

**TOXICITE AQUATIQUE AIGÛE**

CL<sub>50</sub> – Poisson (96 h.): 75 mg/l (*Oncorhynchus mykiss*) ; > 100 mg/l (*Carpio*).

CbE<sub>50</sub> – Algue (96 h.): 76 mg/l (*Scenedesmus*)

CE<sub>50</sub> – Daphnia magna (48 h.): > 90 mg/l

**TOXICITE SUR L'OISEAU**

Toxicité orale aiguë :  
DL<sub>50</sub> – 170 mg/kg, de poids (*Coturnix Coturnix*)  
DL<sub>50</sub> – 196 mg/kg, de poids (*Anas platyrhynchos*)  
DL<sub>50</sub> – 451 mg/kg, de poids (*Perdix Perdix*)

**- 13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**PREPARATION** : dangereux pour les chiens et les chats. Il est par conséquent nécessaire que les mesures adéquates soient prises pour ne pas exposer la préparation à des animaux sauvages ou domestiques non ciblés. Ne pas jeter le produit aux ordures ménagères, le porter dans une déchetterie pour élimination. Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau. Se référer à la réglementation locale et environnementale.

**EMBALLAGE** : l'emballage vide ne doit pas être utilisé pour d'autres usages.  
Éliminer les emballages vides dans la poubelle ménagère.

**- 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

La préparation n'a pas de classification relative au transport.

**- 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Classification de la préparation : **Non classé** (selon la directive 99/45/CE).

**S 1/2: Conserver sous clé et hors de portée des enfants.**

**S 13: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.**

**S 20/21: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.**

**S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.**

**S 46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.**

**S 49: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.**

Octroi de la mention « Emploi autorisé dans les jardins ».

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Produit dangereux pour les chiens et/ou chats.

Cette préparation contient du métaldéhyde comme matière active (numéro CAS : 108-62-3 ; numéro EINECS : 203-600-2) à hauteur de 5 %.

**- 16 – AUTRES INFORMATIONS**

Numéro de version : 6

Date de version : Juillet 2009

Annule et remplace la version numéro : 5

Les détails des modifications depuis la dernière édition : Mise à jour selon le Règlement REACH.

\* *Changement paragraphe 7 : Modification rubrique ICPE*

*Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles du produit et concernent une description du produit en conformité avec la santé, la sécurité et les réglementations environnementales.*

*Cette fiche de données de sécurité tient compte et applique la réglementation nationale selon l'autorisation de distribution du produit qui nous a été donnée.*

*Elle s'adapte à cette même réglementation. Ces informations devront être utilisées en tant qu'instruction et ne donnent aucune garantie sur les propriétés spécifiques du produit et des besoins spécifiques locaux.*